



## 14ème législature

<b>Question N° :</b> <b>19688</b>	De <b>M. Jacques Alain Bénisti</b> ( Union pour un Mouvement Populaire - Val-de-Marne )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Affaires étrangères		<b>Ministère attributaire</b> > Affaires étrangères
<b>Rubrique</b> > politique extérieure	<b>Tête d'analyse</b> >Cambodge	<b>Analyse</b> > situation politique.
Question publiée au JO le : <b>26/02/2013</b> Réponse publiée au JO le : <b>09/04/2013</b> page : <b>3777</b>		

### Texte de la question

M. Jacques Alain Bénisti interroge M. le ministre des affaires étrangères sur la situation politique préoccupante au Cambodge. Par les accords de Paris de 1991, les Nations-unies ont préconisé l'organisation d'élections libres respectant des règles équitables de scrutin. Or tout porte à croire que ces élections, qui doivent théoriquement se dérouler le 28 juillet 2013, ne seront pas plus démocratiques que les précédentes sans la pression des gouvernements étrangers sur les autorités de Phnom-Penh. C'est pourquoi il lui demande si le Gouvernement français est prêt à user de son influence dans le cadre des Nations-unies pour soutenir la renaissance de la démocratie au Cambodge.

### Texte de la réponse

La France suit avec attention l'évolution de la situation du Cambodge. Elle y plaide en faveur du respect des droits de l'Homme et du débat démocratique, aussi bien dans le cadre des Nations unies, que de l'Union européenne et de sa relation bilatérale. Elle sera, avec ses partenaires européens, vigilante quant au déroulement des élections législatives de juillet 2013 et au respect du pluralisme et de la transparence. L'ambassade de France à Phnom Penh travaille avec le bureau du haut-commissaire aux droits de l'Homme et avec le rapporteur spécial sur la situation des droits de l'Homme au Cambodge. Le rapporteur spécial, M. Surya Subedi, s'est penché à de nombreuses reprises dans ses différents rapports sur l'organisation des élections, l'indépendance de la justice, la liberté de la presse ou encore les conflits fonciers. L'Union européenne, qui est liée par un accord de coopération avec le Cambodge depuis 1997, mène un dialogue régulier avec les autorités cambodgiennes sur les questions de gouvernance et de droits de l'Homme. La France, dans le cadre de son dialogue avec le gouvernement cambodgien, a, à de nombreuses reprises, insisté sur l'importance qui devait être accordée au respect des différentes sensibilités politiques dans le débat démocratique. Le Premier ministre, M. Jean-Marc Ayrault, a eu l'occasion d'évoquer ces questions lors de sa rencontre avec son homologue cambodgien, M. Hun Sen, à Phnom Penh, le 3 février dernier.